

Analyse de la pauvreté au Sénégal : une comparaison des approches absolue et relative

Poverty analysis in Senegal: a comparison of absolute and relative approaches

Auteur 1 : Alphonse Mané SAMBOU

Auteur 2 : Souleymane MBAYE

Auteur 3 : Assaendi FAHAD

Alphonse Mané SAMBOU

Enseignant-chercheur vacataire

Université Assane SECK de Ziguinchor

Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et Sociales (LARSEES) - Sénégal

alphonsemanesambou@gmail.com

Souleymane MBAYE

Enseignant-chercheur

Université Assane SECK de Ziguinchor

Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et Sociales (LARSEES) - Sénégal

smbaye@univ-zig.sn

Assaendi FAHAD

Doctorant

Université Assane Seck de Ziguinchor

Laboratoire de Recherche en Sciences Economiques et Sociales (LARSEES)- Sénégal

fahadassa@live.fr

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : SAMBOU .A , MBAYE . S & FAHAD .A (2021), « Analyse de la pauvreté au Sénégal : une comparaison des approches absolue et relative », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 4 » pp: 282 - 299.

Date de soumission : Janvier 2021

Date de publication : Mars 2021

DOI : 10.5281/zenodo.5638246



Copyright © 2021 – ASJ



Résumé

La plupart des analyses en termes de profil de pauvreté dans les pays en développement utilisent l'approche absolue. Cette recherche repose sur une démarche comparative des approches absolue et relative. Il s'agit, sur la base de ces deux instruments de mesure, de quantifier et d'analyser comparativement le niveau et les caractéristiques de la pauvreté au Sénégal. Les données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages sénégalais de 2016 menée par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) sont utilisées dans cette recherche. Les résultats montrent que l'indicateur de pauvreté relative est d'avantage un indicateur d'inégalité de la répartition des revenus. En termes de caractéristiques, les deux approches aboutissent aux mêmes résultats : la pauvreté touche davantage les femmes que les hommes et plus le milieu rural que le milieu urbain.

Mots clés : pauvreté monétaire, pauvreté absolue, pauvreté relative, Sénégal

Abstract

Most analyzes in terms of the poverty profile in developing countries use the absolute approach. This research is based on a comparative approach of absolute and relative approaches. On the basis of these two measuring instruments, it is a question of quantifying and comparatively analyzing the level and characteristics of poverty in Senegal. Data from the 2016 survey on the living conditions of Senegalese households conducted by the National Agency for Statistics and Demography (ANSD) are used in this research. The results show that the relative poverty indicator is more an indicator of inequality in the distribution of income. In terms of characteristics, the two approaches lead to the same results: poverty affects women more than men and rural areas more than urban areas.

Keywords: monetary poverty, absolute poverty, relative poverty, Senegal.

JEL: I30, I31, I32

Introduction

Selon la Banque mondiale (2018), 736 millions de personnes vivent dans la pauvreté dans le monde. Même si on constate une baisse relative à l'échelle de la planète, plus de la moitié de ces pauvres vivent en Afrique subsaharienne. La problématique de sa réduction reste donc plus que jamais une préoccupation majeure, notamment de la part des institutions internationales qui s'intéressent à cette question.

C'est dans ce sens que les Nations unies ont impulsé l'ambitieux programme intitulé les Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD), renforcé par les Objectifs du Développement Durable (ODD) pour l'horizon 2015-2030.

Au Sénégal, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la pauvreté sous ses différentes formes est un phénomène récurrent. Aujourd'hui, le niveau de vie d'une partie non négligeable de la population se trouve en dessous ou juste au-dessus du seuil de pauvreté et se caractérise par une précarité ou par une grande vulnérabilité. Selon les indicateurs usuels de mesure de la pauvreté monétaire (incidence de la pauvreté, seuil international de la pauvreté), la tendance générale de l'évolution de la pauvreté a été plutôt à la baisse, mais reste tout de même à des niveaux assez élevés (46,7 % selon l'ESPS II de 2011). Même s'il y a de fortes disparités, le phénomène touche l'ensemble du pays. Concrètement, le niveau de vie des ménages est appréhendé à travers le quintile de bien-être économique. Ainsi, 20 % de la population sont classés dans le quintile pauvre (ANSD, 2018).

La complexité dans la définition de la pauvreté réside dans la description des caractéristiques de ce phénomène : la pauvreté comme un manque de ressources monétaires, un déficit d'éducation et de santé, une absence de liberté, l'impossibilité de participer à une communauté (Guerrero, 2014).

Il n'y a ainsi pas de consensus dans la définition de la pauvreté, elle varie en fonction des critères retenus. Il y a cependant selon Minvielle et al. (2005), un dénominateur commun : un déficit de bien-être. Dans les études économiques, le critère monétaire est la mesure la plus utilisée par les institutions internationales pour déterminer et quantifier le niveau de pauvreté (Bertin, 2007), même si elle est critiquable. Dans cette approche, la pauvreté est souvent mesurée sur la base d'une insuffisance de revenu comme c'est le cas dans les publications de la Banque mondiale.

L'approche monétaire facilite la résolution de certains problèmes d'agrégation et permet de fixer des seuils, comme la ligne de pauvreté (Bertin, 2007 ; Razafindrakoto et Roubaud, 2007), d'élaborer un ensemble d'indicateurs et de procéder à des tests (Coudouel et al, 2002,).

La plupart de ces études aboutissent à des recommandations en termes de politiques visant la réduction de la pauvreté et contribuent d'une certaine manière à l'atteinte des ODD. Cela suppose que l'ampleur de cette pauvreté soit appréhendée, ce qui pose la question de sa mesure. De ce point de vue, la plupart des analyses en termes de profil de pauvreté dans les pays en développement utilisent l'approche absolue, celle relative basée sur la base de la distribution des revenus ou de la consommation, ayant souvent la préférence des pays développés.

Dans cet article qui adopte une démarche comparative, il s'agit sur la base des approches absolue et relative, de quantifier et d'analyser comparativement la pauvreté au Sénégal.

Rares sont les recherches qui utilisent en même temps l'approche absolue et relative pour identifier le profil de pauvreté d'un pays¹. C'est à ce niveau que se situe sa valeur ajoutée. Le papier est structuré en trois parties. La première section fait une synthèse des différentes approches de la pauvreté. La deuxième présente les outils de mesure de la pauvreté monétaire. La troisième et dernière section présente et discute les résultats.

1. Mesurer la pauvreté : des approches différentes

Il s'agira dans cette section d'analyser les différentes approches de la pauvreté à savoir l'approche monétaire et les approches non-monétaires.

L'intérêt des différentes approches réside dans l'identification rigoureuse de la pauvreté non seulement en termes d'ampleur dans une société donnée, mais aussi de meilleure compréhension de ses différentes dimensions dans une optique de mise en œuvre des politiques de réduction voire d'éradication de ce phénomène. Ainsi, dans la littérature, on distingue deux grandes approches de la pauvreté : l'approche monétaire soutenue par les utilitaristes ou *Welfaristes* et les approches non monétaires.

¹ La Roumanie a utilisé les deux approches jusqu'en 2006, pour ensuite mesurer la pauvreté uniquement en termes relatifs.

1.1 L'approche monétaire basée sur le revenu ou la consommation

L'approche monétaire de la pauvreté, communément appelée approche utilitariste, procède d'une conceptualisation essentiellement unidimensionnelle de la pauvreté sur la base du bien-être. La question c'est comment appréhender le bien-être. Avec cette conception, l'indicateur de pauvreté est soit le revenu soit la consommation. La pauvreté est la résultante donc d'un manque de moyens en termes par exemple de revenu nécessaire pour atteindre une qualité de vie minimale (Ravallion, 1996 cité par Guerrero, 2014). La Banque Mondiale qui est l'un des partisans de cette approche, a publié plusieurs travaux basés sur cette démarche. Elle reste ainsi l'approche la plus utilisée par les grandes organisations s'intéressant aux questions de développement pour appréhender la pauvreté.

Cela étant, il existe deux dimensions de la pauvreté monétaire : la pauvreté absolue et la pauvreté relative.

La pauvreté absolue renvoie à une conception selon laquelle la pauvreté d'un individu ne dépend que de sa situation personnelle et non de celle du reste de la société. Sous cet angle, un individu est dit pauvre s'il n'est pas en mesure de satisfaire les besoins élémentaires de base tels que le fait de se nourrir, de se vêtir ou de disposer d'un toit adéquat. On définit alors le seuil de pauvreté comme le revenu nécessaire pour satisfaire ses besoins élémentaires de base (Fall et Verger, 2005 ; Fall et al., 2011). Ce seuil permet de différencier les pauvres des non pauvres. Dès lors, si un ménage dispose de ce minimum, il ne sera pas considéré comme pauvre, même si son niveau de vie est très bas par rapport au reste de la société. Dans les politiques de réduction de la pauvreté monétaire, les méthodes de ciblage par les revenus ou la consommation constituent selon Lavallée et al., (2009), la manière la plus efficace à même de minimiser les erreurs d'inclusion et d'exclusion à condition que les mécanismes de vérification de l'information soient efficaces. Ceci n'est pas évident dans un contexte de forte asymétrie d'information.

Concernant la pauvreté relative, l'individu est jugé par rapport au reste de la société. Ainsi, un individu est considéré comme pauvre, non pas parce qu'il n'a pas le minimum comparé au seuil international, mais parce que son niveau de vie est relativement bas par rapport à celui du milieu dans lequel il se trouve². Cette mesure de la pauvreté a surtout été utilisée par les pays développés car on juge que la pauvreté y est avant tout un phénomène relatif dans la mesure où

² Etre pauvre selon cette approche signifie avoir « moins que les autres », selon l'expression de Benicourt (2001)

la majeure partie de la population arrive à assurer ses besoins essentiels. En réalité, la pauvreté est mesurée non pas par rapport au revenu moyen mais à un certain pourcentage du revenu médian établi à partir de la distribution des revenus de l'ensemble de la population (par exemple en Europe, le seuil est fixé à 60 % du revenu médian).

Le problème que pose cette approche c'est qu'elle ne permet pas d'évaluer correctement les évolutions de la pauvreté dans le temps si toutes les dépenses varient dans le même sens, étant entendu que le seuil représente une proportion constante de la médiane (Minvielle et al., 2005).

D'une manière générale, le caractère unidimensionnel de l'approche monétaire est présenté comme étant une limite pour appréhender un phénomène plutôt complexe. Les arguments tournent essentiellement sur le fait qu'une telle approche ignore plusieurs aspects du bien-être qui n'apparaissent ni dans le revenu, ni dans la dépense des ménages.

Tout en reconnaissant cependant que la pauvreté ne peut s'exprimer que comme une simple absence de ressources monétaires, des institutions comme la Banque mondiale privilégient les aspects monétaires, ceux-ci étant en interaction avec certaines dimensions (éducation, santé, vulnérabilité, manque de parole-*voicelessness*, manque de pouvoir- *powerlessness* qu'il est fondamental d'étudier pour comprendre la complexité de la pauvreté (Benicourt, 2001). Cette approche facilite aussi bien les comparaisons internationales entre pays qu'au sein d'un même pays, notamment entre différentes entités administratives (régions, villes) ou milieux de résidence (urbain, rural).

1.2 Les approches non-monétaires de la pauvreté

Les approches non-monétaires se basent sur la définition du bien-être d'un point de vue social. En effet, le bien-être n'est pas traduit en termes de ressources monétaires mais en termes de libertés et d'accomplissements.

1.2.1 L'approche par les besoins de base

L'approche non monétaire ou l'école par les besoins de base considère un individu comme pauvre s'il ne peut pas disposer d'un minimum de biens et services de base dont le logement, les services de santé, l'éducation, l'eau potable et autres infrastructures de base (Nsabimana et al., 2013). Un des inconvénients de cette approche est la définition même des besoins de base qui, comme la pauvreté restent assez relative.

1.2.2 L'approche par le cumul de privations

Elle consiste à faire des enquêtes ponctuelles auprès des ménages pour identifier les individus qui sont privés des biens et services nécessaires pour assurer un niveau de vie jugé normal. Des données obtenues, un « score » relatif est alors construit par rapport aux privations pour chaque ménage. Ainsi, ces ménages sont pauvres s'ils ont un certain nombre de privations courantes et fixes. Comme l'approche précédente, la limite ici est la définition des biens et services nécessaires et la construction du score minimal.

1.2.3 L'approche par les capacités ou « capabilités »

Elle repose sur le concept de « justice sociale ». Ici ce qui « manque », ce n'est pas l'utilité ni les besoins de base mais les habilités ou capacités humaines jugées fondamentales pour pouvoir accéder à un certain niveau de vie. Le bien-être ce n'est pas la possession de biens mais plutôt le fait d'être bien nourri, bien éduqué, en bonne santé, de participer à la vie collective, etc. Sen (1987 cité par Sy, 2014) indique que la valeur de la vie d'un individu dépend d'un ensemble de façons de faire et d'être qu'il regroupe sous le terme de « fonctionnements ». En d'autres termes, les capacités d'un individu sont déterminées par ses potentialités qui correspondent à des dotations en capital social, humain, physique et économique (Rousseau, 2001 cité par Guerrero, 2014). Egalement par ses opportunités, qui sont conditionnées par l'environnement propre à l'individu qui déterminera ses choix possibles. En définitive, cette approche aborde la pauvreté en la considérant comme le résultat d'une incapacité résultant d'une santé déficiente, d'une éducation insuffisante ou de déséquilibres nutritionnels (Asselin et Dauphin, 2000).

Considérant ainsi le fait que la pauvreté ne peut se réduire à la seule dimension monétaire, les recherches sur la base d'une approche multidimensionnelle du phénomène sont légion. Elles partent du fait que le revenu ne peut pas exprimer parfaitement certains manques comme l'éducation, la santé, le logement. Mettre en avant la multidimensionnalité de la pauvreté est une chose, refléter cet aspect dans la mesure du phénomène en est une autre. C'est dans ce sens que le PNUD publie, depuis 2010, un classement des pays selon un indice créé au sein de l'Université d'Oxford, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) calculé sur la base des données relatives aux privations subies par un individu ou un ménage en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie. Cependant la pertinence des indices multidimensionnels n'est pas unanimement reconnue. Tout en reconnaissant l'intérêt de l'approche, Alkire (2011) par exemple estime que « la valeur ajoutée essentielle que peut rigoureusement apporter un indice de pauvreté multidimensionnelle est qu'il véhicule de nouvelles informations non captées par

une quelconque mesure unidimensionnel ». Sous ce rapport, il faut plutôt compléter les mesures unidimensionnelles.

Toutefois, on retient que toutes les écoles de pensées s'accordent sur le fait que le pauvre est une personne qui n'atteint pas le « minimum de satisfaction raisonnable en termes bien-être » et que c'est la nature et le niveau de ce minimum qui les distinguent. L'approche de la pauvreté monétaire sera utilisée dans cette recherche. Comme souligné plus haut, elle facilite les comparaisons entre les pays, les régions ou entre villes d'une même nation. Elle permet par ailleurs de nourrir le débat quant à l'utilisation de l'approche absolue et relative dans les pays développés et en voie de développement.

2 Méthode d'analyse et source des données

Pour atteindre nos objectifs de recherche nous allons utiliser les outils de mesure conventionnelle de la pauvreté monétaire, en l'occurrence l'approche de la pauvreté absolue et celle relative.

2.1 Les outils de la mesure de la pauvreté monétaire

Comme déjà souligné, appréhender la pauvreté monétaire nécessite la définition d'un seuil. Les seuils de pauvreté journaliers régionaux établis par l'ANSD seront utilisés pour mesurer la pauvreté absolue et le revenu médian par région sera calculé pour la pauvreté relative. En effet, malgré le fait que les dépenses de consommation soient souvent considérées comme le meilleur indicateur pour mesurer la pauvreté monétaire, dans cette recherche nous utilisons le revenu comme indicateur de mesure de la pauvreté. En outre dans la base de données, les dépenses de consommation ne sont pas bien tracées, ce qui cause un problème de fiabilité pour l'utilisation de cette variable.

Les seuils absolu et relatif utilisés dans cette analyse sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Seuils de pauvreté absolue et relative

Régions	Seuil absolu global/jour	Seuil relatif annuel
Dakar	923,55	513 333
Diourbel	697,45	196 000
Fatick	725,92	231 250
Kaffrine	602,20	240 000
Kaolack	602,20	217 381
Kédougou	515,70	144 000
Kolda	543,07	218 750
Louga	603,29	310 000
Matam	647,09	146 250
Saint-Louis	647,09	305 000
Sédhiou	543,09	187 333
Tambacounda	515,70	260 714
Thiès	670,08	295 000
Ziguinchor	850,74	245 833

Source : ESPS -2006 en FCFA pour le seuil absolu et calculs des auteurs pour le seuil relatif

Le calcul du seuil de pauvreté absolue est obtenu à partir de l'addition des deux seuils, alimentaire et non alimentaire. Le seuil alimentaire est déterminé en faisant la somme des valeurs sur le marché des produits composant le panier alimentaire pour chaque région donnée (Sy, 2014). Le seuil de pauvreté non-alimentaire est défini à partir des dépenses non alimentaires de première nécessité. Il est évalué en prenant les 5 % de ménages situés de part et d'autre du seuil de pauvreté alimentaire (MEF, 2007). Ainsi, dans ce papier, le seuil utilisé est celui de pauvreté global tel que défini lors de l'enquête sur la pauvreté au Sénégal (ESPS). Ce seuil varie d'une région à une autre avec comme extrémités 923,55 FCFA pour la région de Dakar et 515,70 FCFA pour les régions de Tambacounda et Kédougou.

Pour déterminer la pauvreté relative, un seuil correspond à 50 % du revenu médian régional été utilisée pour estimer le niveau de pauvreté relative dans les différentes régions du pays³.

2.2 Source des données

L'analyse utilise les données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages sénégalais de 2016 menée par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) sur financement de la Banque mondiale. L'enquête couvre tout le territoire national, les milieux urbain et rural, l'unité géographique étant la région administrative. La méthodologie appliquée est un sondage probabiliste à deux degrés avec comme unités primaires, les districts de recensements (DR), et comme unités secondaires, les ménages. Après épuration de la base, 1 313 ménages dans l'ensemble du territoire national sont retenus pour cette étude.

3 Présentation des résultats et discussion

3.1 Pauvreté absolue et relative au Sénégal

➤ **Taux absolu et relatif : un écart relativement important au niveau national et entre régions**

La pauvreté est un phénomène qui varie d'un pays à un autre et d'une région à une autre. Les résultats de cette étude montrent un taux de pauvreté absolue de 49,07 %⁴ et un taux relatif de 53,79 %. Le tableau 2 présente la situation de la pauvreté absolue et relative selon les régions et au niveau national.

³ Les seuils correspondant à 50 % ou 60 % du revenu médian sont les plus utilisés. La France utilise les deux. Dans son article sur la Pauvreté, l'enclavement et l'accès à l'école primaire en milieu rural guinéen, Isabelle Droy (2005) utilise le seuil de 50 %. Par ailleurs le Sénégal compte 14 régions administratives.

⁴ Signons qu'en termes de pauvreté absolue, l'ESPS (2011) avait abouti à une incidence de la pauvreté de 46,7 %. Il faut dire cependant que les indicateurs ne sont pas forcément comparables compte tenu des différences d'ordre méthodologique.

Tableau 2 : Niveau de la pauvreté absolue et relative au Sénégal selon la région

Région	Pauvreté relative	Pauvreté absolue	Indice de Gini	Nombre de ménage total (n)	p-value du test de Mc Nemar
Dakar	60	35,47	0,573	530	0,0001***
Diourbel	48,67	69,91	0,497	113	0,0001***
Fatick	50	70,37	0,51	54	0,0001***
Kaffrine	50	58,82	0,456	34	0,0313**
Kaolack	50,67	60	0,591	75	0,0001***
Kédougou	40	80	0,384	5	0,125
Kolda	50	53,33	0,557	30	0,5
Louga	49,18	44,26	0,432	61	0,0313**
Matam	47,83	69,57	0,488	23	0,002***
Saint-Louis	48,94	52,13	0,54	94	0,0313**
Sédhiou	50	66,67	0,385	18	0,0313**
Tambacounda	51,46	55,34	0,735	51	0,125
Thiès	49,71	49,12	0,559	171	0,5
Ziguinchor	50	70,37	0,477	54	0,0001***
Sénégal	53,79	49,07	0,614	1 313	0,0001***

Source : auteurs à partir des données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages sénégalais.

Toutefois, ces taux de pauvreté nationale cachent des disparités entre les différentes régions. Ainsi, pour ce qui est de la pauvreté absolue, en reprenant la typologie de l'ESPS 2011⁵, on retrouve dans le même lot, hormis Kolda et Kaolack, les régions de Kédougou, Fatick, Ziguinchor et Sédhiou comme étant celles où on a une pauvreté très forte. A ces dernières, il

⁵ Très forte pauvreté : taux > 60 % ; pauvreté forte : taux entre 40 et 60 % ; pauvreté moyennement forte : taux < 40 %.

faut y ajouter Diourbel et Matam. Dakar (35,47 %) et Louga (44,26 %) sont les régions où la pauvreté est moins importante en termes absolue. Une étude de l'UNICEF (2011) aboutie aux mêmes résultats concernant les deux régions les moins pauvres du Sénégal à savoir Dakar et Louga. En revanche Kolda y est classée parmi les régions les plus pauvres.

Même si les disparités régionales ressortent égale avec l'utilisation de l'approche relative, on aboutit à des conclusions différentes par rapport à la mesure de la pauvreté en termes absolus.

Ainsi pour l'approche relative, les régions les plus pauvres au Sénégal sont Dakar (60,00), Tambacounda (51,46), Kaolack (50,67), ensuite viennent Fatick, Kaffrine, Kolda, Sédhiou et Ziguinchor avec des taux de pauvreté relative de 50 %.

➤ La pauvreté relative est d'avantage un indicateur d'inégalité

Alors que Dakar est la région la moins pauvre en termes absolus, comme c'était le cas pour l'ESPS 2011, elle est apparaît paradoxalement comme la plus pauvre en termes relatif. Comment expliquer ce paradoxe apparent ? En s'inspirant de l'enquête Sénégalaise auprès des ménages II ou ESAM (2001-2002), nous avons introduit l'indice de Gini par région⁶ et utilisé aussi le test de Mc Némar qui permet de tester la significativité des écarts observés sur les taux de pauvreté entre les deux approches pour les données régionales. Kédougoudou, qui apparaît comme relativement la moins pauvre affiche l'indice de Gini le plus faible mais l'écart constaté est non significatif, comme pour Kédougou, Kolda, Tambacounda et Thiès. En revanche il est significatif pour les autres régions et le niveau national. Dakar qui apparaît systématique comme la moins pauvre au Sénégal en termes absolus a un indice de Gini de 0,537. Comparé à l'ESAM II les inégalités se sont accentuées. Ces résultats confirment le fait que l'indicateur de pauvreté relative est d'avantage un indicateur d'inégalité de répartition des revenus.

Vu l'écart du seuil de pauvreté relative et absolue, l'analyse comparatives des caractéristiques de la pauvreté monétaire nous semble nécessaire.

⁶ Elle n'était cependant pas désagrégée mais disponible que pour Dakar (0,419), autres urbains (0,383) et Rural (0,299)

➤ **La pauvreté vue sous les angles absolue et relatif touche plus les femmes que les hommes**

Les résultats de cette recherche montrent que la pauvreté monétaire touche plus les femmes que les hommes au Sénégal. Ils montrent que 52,93 % des femmes sont pauvres contre 43,92 % pour les hommes en ce qui concerne la pauvreté absolue. Pour ce qui est de la pauvreté relative, le taux de pauvreté est de 57,33 % pour les femmes contre 49,07 % pour les hommes. Ces résultats sont en phase avec ceux des études menées par Attanasio (2004) qui renseigne que les femmes sont en définitive plus touchées par la pauvreté que les hommes, même en étant chefs de ménage. De même, Moghadam (1996) et Paolisso et Gammage (1996 cités par Kébé et Charbit, 2007) arrivent à la conclusion que le fait pour un ménage d'avoir à sa tête une femme est une source de pauvreté. En revanche, Gacko et al. (2015) montrent que la pauvreté monétaire affecte plus les hommes que les femmes au Mali. Aussi, Lachaud (2000) et Noufou (2007) montrent que la pauvreté touche plus les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme au Burkina Faso et en milieu rural au Niger. Toutefois, Lachaud (2000) avance que la situation économique de beaucoup de ménages gérés par des femmes semble relativement précaire. Le tableau ci-dessous illustre mieux la situation de la pauvreté absolue et relative selon le genre au Sénégal en 2016.

Tableau 3 : Pauvreté absolue et relative selon le genre au Sénégal en 2016

	Pauvreté absolue		Pauvreté relative	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Femme	47,07	52,93	42,67	57,33
Homme	56,08	43,92	50,93	49,07

Source : calcul des auteurs à partir des données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages sénégalais

➤ **La pauvreté absolue et celle relative touchent davantage le milieu rural**

Pour ce qui concerne la situation de la pauvreté selon le milieu résidentiel, la littérature s'accorde sur le fait qu'elle est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain (UNICEF, 2016 ; Ezzrari, 2011). Les résultats de notre recherche donnent un taux de pauvreté absolue de 35,45 % et celui relative est de 59,92 % pour Dakar urbain. Pour les autres centres urbains, il est de 50,74 % pour la pauvreté absolue et 41,91 % pour la pauvreté relative. Et enfin, ce taux

est de 65,59 % pour la pauvreté absolue et de 58,09 % pour la pauvreté relative en milieu rural sénégalais. Ces résultats confirment ceux d'Okiye Waais (2017) qui postule que l'indice de la pauvreté est plus important dans le milieu rural et dans les régions de l'intérieur du pays assimilées à des zones rurales à Djibouti. Aussi, Ndoye et al. (2009) montrent que les niveaux de pauvreté sont plus élevés en zone rurale qu'en zone urbaine et dans les autres zones urbaines qu'à Dakar. Dina et Bouslihim (2020) postulent que la proportion des ménages pauvres est plus importante dans les villes secondaires que dans les agglomérations principales.

Tableau 4 : Pauvreté absolue et pauvreté relative selon le milieu de résidence en 2016

	Pauvreté absolue		Pauvreté relative	
	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres	Pauvres
Dakar urbain	64,55	35,45	40,08	59,92
Autres urbains	49,26	50,74	58,09	41,91
Rural	34,41	65,59	41,91	58,09

Source : auteurs à partir des données de l'enquête sur les conditions de vie des ménages sénégalais

Conclusion

Dans cet article, une étude comparative entre la pauvreté absolue et celle relative au Sénégal a été menée. Nous avons utilisé la base de données sur les conditions de vie des ménages sénégalais de 2016. Les résultats aboutissent à des taux différents selon l'approche retenue. On note également des disparités entre la pauvreté absolue et celle relative selon les régions. Ces écarts confirment la thèse selon laquelle la pauvreté absolue reste la meilleure mesure de la pauvreté monétaire dans les pays en développement que celle relative utilisé dans les pays développés. L'indicateur de pauvreté relative est d'avantage un indicateur d'inégalité de répartition des revenus. En termes de caractéristiques, la pauvreté absolue et relative touchent plus les femmes que les hommes et restent plus accentuée en milieu rural qu'urbain.

Les limites de ce travail de recherche peuvent être situées à deux niveaux. La première est liée à la taille de l'échantillon (1 313 ménages) qui ne représente qu'un dixième des ménages au niveau national. La seconde limite se rapporte à l'utilisation du revenu malgré le fait que la littérature s'accorde sur le fait que la dépense de consommation est le meilleur indicateur de la mesure de la pauvreté monétaire.

Bibliographie

Alkire, S. (2011). Mesurer la pauvreté multidimensionnelle : les limites. *Revue d'économie du développement*, n°2, vol. 19, p. 61-104.

ANSD. (2018). La situation économique et sociale du Sénégal en 2015. Rapport final, 325 p.

Asselin, L. M. et Dauphin, A. (2000). Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel. Conférence internationale du Centre Canadienne d'Etude et de Coopération Internationale, Octobre, 46 p.

Attanasso, M-O. (2004). Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin. *Monde en développement*, vol. 4, n° 128, p. 41-63.

Benicourt, E. (2001). La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale. *Etudes Rurales*, Mars 2001, n° 159-160, pp. 35-53.

Bertin, A. (2007). Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire: une analyse des interactions appliquées à la Guinée. Thèse : Sciences économiques. Bordeaux : Université Montesquieu-Bordeaux IV, 462 p.

Coudouel, A., Hentschel, J. S. et Wodon, Q. T. (2002). *Mesure et analyse de la pauvreté*. Washington : Banque mondiale, 56 p.

Dima, M. et Bouslihim, M. (2020). Problématique de la pauvreté au Maroc : quelle approche ? *Journal d'économie, de management, d'environnement et de droit*, vol. 3, n° 1, p. 75-85.

Droy, I. (2005). Pauvreté, enclavement et accès à l'école primaire en milieu rural guinéen. *Mondes en développement*, n°132, vol. 4, p. 111-127.

Ezzrari, A. (2011). La pauvreté au Maroc : approches, déterminants, dynamique et stratégies de réduction. Thèse pour l'obtention du doctorat à l'Université Hassan II, Casablanca, Maroc, 223 p.

Fall, A. S., Antoine, P., Cissé, R., Dramani, L., Sall, M., Ndoye, T., Diop, M., Doucouré, B., Ballé Sylla, M., Ngom, P. et Faye, A. (2011). *Les dynamiques de la pauvreté au Sénégal : pauvreté chronique, pauvreté transitoire et vulnérabilité*. Sénégal : NEAS, 310 p.

Fall, M. et Verger, D. (2005). Pauvreté relative et conditions de vie en France. *Economie et statistique*, vol. 383, n°383-384-385, décembre, p. 91-107.

Gacko, I., Dembélé, D., et Traoré, S. M. (2014). Analyse de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali de 2001 à 2013 : tendances et profils. Institut National de la Statistique du Mali, 62 p.

Guerrero, G. G. (2014). Définitions et approches de la pauvreté. *BSI Economics*, septembre, p. 1-9 disponible dans <http://www.bsi-economics.org/416-definitions-approches-pauvrete>.

Kébé, M. et Charbit, Y. (2007). Genre et Vulnérabilité au Sénégal : les femmes chefs de ménage. *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n°3, p. 51-65.

Lachaud, J-P. (2000). Modélisation des déterminants de la pauvreté et marché du travail en Afrique : le cas du Burkina Faso. *Recherches Economiques de Louvain*, vol. 66, n° 3, p. 309-361.

Lavallée, E., Olivier, A., Pasquier-Doumer, L. et Robilliard, A-S. (2009). Le ciblage des politiques de lutte contre la pauvreté : quel bilan des expériences dans les pays en développement ? Document de travail n° 79, AFD février 2009, 55 p.

MEF. (2007). Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSRP) au Sénégal. Document de Politique Economique et Sociale.

Minvielle, J.-P., Diop, A. et Niang, A. (2005). *La pauvreté au Sénégal. Des statistiques à la réalité*, Ed. Karthala, 287 p.

Ndoye, D., Adoho, F., Backiny-Yetna, P., Fall, M., Ndiaye, P T. et Wodon, Q. (2009). Tendances et profil de la pauvreté au Sénégal de 1994 à 2006. *Perspective d'Afrique*, vol. 4, n°1-3, p. 1-29.

Noufou, I. (2007). Les déterminants de la pauvreté en milieu rural du Niger. Mémoire de DEA de l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal, 121 p.

Nsabimana, J C., Ndayishimiye, N., Kwidera, C. et Beko, A. (2013). Pauvreté monétaire versus non-monétaire au Burundi. PEP, Working Paper 2013-11, 57 p.

Okiye Waais, I. (2017). Analyse multidimensionnelle de la pauvreté : le cas de Djibouti. Thèse pour l'obtention du doctorat à l'université de Bourgogne, France, 182 p.

Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (2007). Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache. DIAL, document de travail, juin, 41 p.

Sy, I. (2014). La pauvreté monétaire au Sénégal entre 2002-2006 : disparités régionales et effets de décomposition de la pauvreté. *Revue africaine de développement*, vol. 26, n°2, p. 384-396.

<https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/pr%C3%A8s-de-385-millions-d%E2%80%99enfants-vivent-dans-1%E2%80%99extr%C3%Aame-pauvret%C3%A9-d%E2%80%99apr%C3%A8s-une#:~:text=NEW%20YORK%2C%20le%203%20octobre,mondiale%20et%20de%20l'UNICEF.&text=Dans%20le%20monde%2C%20pr%C3%A8s%20de,vivaient%20dans%20l'extr%C3%Aame%20pauvret%C3%A9>.

<https://www.banquemonddiale.org/fr/research/brief/poverty-and-shared-prosperity-2018-piecing-together-the-poverty-puzzle-frequently-asked-questions>